



Paris, le 30 juin 2010

### Revenus agricoles 2009 : la débâcle est confirmée !

La Commission des Comptes de l'Agriculture a publié aujourd'hui les résultats provisoires de l'année 2009, après une première prévision parue en décembre dernier.

Ces résultats confirment l'ampleur de la crise agricole, avec une **baisse du revenu moyen par agriculteur de 34 % en 2009, qui s'ajoute aux - 20 % enregistrés en 2008**. Le revenu moyen net par actif non salarié chute ainsi à 14 600 €, son niveau le plus bas depuis plus de 30 ans.

Ces résultats se traduisent par des **dégradations fortes du revenu par région et département**. Là encore, la tendance est extrêmement inquiétante : **3 régions** pour lesquelles le revenu moyen agricole par actif est inférieur au demi-SMIC, et 7 régions où la baisse de revenu est supérieure à 45%.

Les résultats par production traduisent également **l'ampleur du désastre** : -57 % pour les producteurs de céréales (contre -51% en décembre), -50% pour les éleveurs laitiers et -44% pour les producteurs de fruits. Certaines **baisses sont certes atténuées** : -8% pour le maraîchage et +9% pour la viticulture sous appellation contre respectivement -34% et -8% annoncés en décembre 2009. Mais les **principales améliorations le sont aussi** : +9% en viticulture hors appellation (+34% en décembre), +10% pour les éleveurs bovins viande (+17% en décembre), +14% pour les ovins (+22% en décembre). Les revenus en élevage demeurent toujours inférieurs au revenu moyen agricole. Seules les productions hors sol semblent bénéficier d'une relative embellie (+22%), même si l'interprétation de ce résultat doit tenir compte de l'hétérogénéité de cette catégorie.

Autres faits marquants : cette dégradation de revenu intervient malgré le **report important des investissements** de la branche agriculture (-9%). Elle s'accompagne également d'un **effondrement du solde du commerce extérieur** (-38%) qui atteint 5,8 M€ en 2009 contre 9,4 M€ en 2008.

Cette situation catastrophique démontre une fois de plus les **effets désastreux de 15 années de démantèlement, insidieux mais implacable, des outils de régulation** de la PAC.

Les discussions sur la PAC de 2013 ne pourront faire l'impasse sur ces faits. Et le maintien des outils actuels, comme le plaident encore certains Etats membre, ne suffira pas.

- L'Europe doit **réinventer la régulation des marchés et mettre en place** de véritables filets de sécurité pour toutes les productions sans pour autant constituer des débouchés.
- Elle doit permettre **la performance économique durable de toute la chaîne alimentaire** pour garantir un juste retour de la valeur ajoutée aux producteurs et un prix final consommateurs équitable. A ce titre, les outils de surveillance européenne des prix avancés par le groupe à haut niveau sur l'avenir du secteur laitier, sont tout à fait intéressantes.

« La dégradation du revenu agricole traduit une véritable débâcle. De surcroît elle ne bénéficie en rien au consommateur, le ciseau des prix entre produits alimentaires et produits agricoles s'amplifiant. Tous les clignotants sont au rouge, y compris le commerce extérieur. Au delà **des réponses de fond** que la PAC 2013 devra apporter – régulation notamment - il s'agit **dès à présent au niveau européen** de poursuivre sur la voie tracée par le Groupe à Haut Niveau pour le secteur laitier, pour **conforter le pouvoir de marché des producteurs** dans tous les secteurs » a déclaré Guy Vasseur, Président des Chambres d'agriculture.

Contacts Presse

Assemblée Permanente des Chambres d'agriculture  
Marie BESSON – Tél : 01 53 57 11 37 – Port : 06 88 75 96 56  
[marie.besson@apca.chambagri.fr](mailto:marie.besson@apca.chambagri.fr)

Agence Albertine & Media - Tél : 01 48 24 04 50  
Bertrand de Tilleul – Port : 06 10 34 60 46  
[b.detilleul@albertine-media.fr](mailto:b.detilleul@albertine-media.fr)

